Principes généraux de la sécurité incendie : le plan du règlement de sécurité

5 min de lecture · Arrêté du 2 mai 2005 : annexe II (SSIAP 1), 2e partie « Sécurité incendie », séquence 2 « Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie » (2 h) ; annexe IV (SSIAP 3), 3e partie « La réglementation incendie », séquence 3 « Dispositions constructives et techniques » (32 h : partie principes)
Sources consultées le 13 novembre 2026

Avant de lire les détails, il faut comprendre le plan du règlement de sécurité contre l'incendie : deux fondamentaux, puis une série de principes qui se déclinent dans le bâtiment. Voici cette vue d'ensemble, telle que le programme SSIAP la pose en deux heures.

En bref

- Le programme pose **deux fondamentaux** : l'**évacuation des occupants** et l'**accessibilité et la mise en service des moyens de secours**.
- Il déroule ensuite **neuf principes généraux**, qui sont le plan du règlement de sécurité des ERP.
- Cette séquence est une **vue d'ensemble** de 2 h au SSIAP 1 ; les thèmes sont repris en détail ensuite.
- Au SSIAP 3, les mêmes principes se retrouvent dans la séquence « Dispositions constructives et techniques » de 32 h.

Les établissements recevant du public sont soumis à des dispositions générales communes et à des dispositions propres à leur type (article R143-18). Le règlement de sécurité donne la structure de ces dispositions.

Deux fondamentaux

Le programme commence par ce qui est le plus important : permettre aux gens de sortir, et permettre aux secours d'intervenir. Ces deux idées se déclinent dans tout le règlement.

VOCABULAIRE

Évacuation des occupants
le premier fondamental de sécurité.

Accessibilité et mise en service des moyens de secours
le second, qui concerne l'accès des secours et la mise en route des équipements.

Neuf principes, neuf chapitres

La seconde partie de la séquence décline le règlement de sécurité. Chaque ligne est un thème traité dans une séquence propre du programme.

1. Implantation
dessertes, voiries, isolement

2. Matériaux
matériaux de construction

3. Cloisonnement
isolation des risques

4. Aménagement
décors et agencement

5. Dégagements
sorties et circulations

6. Désenfumage
évacuer les fumées

7. Éclairage
normal et de sécurité

8. Installations techniques
électricité

9. Moyens de secours
alarme et extinction

Le programme parle d'« implantation-dessertes et voiries-isolement », de « matériaux de construction », de « cloisonnement », d'« aménagement », de « dégagement », de « désenfumage », d'« éclairage normal et de sécurité », d'« installations techniques » et de « moyens de secours-alarme ». Les sous-titres du schéma sont des précisions de lecture ; le texte ne détaille pas chaque thème dans cette séquence.

Comment les relier

Ces thèmes sont liés : chacun sert l'un des deux fondamentaux, et chacun est détaillé dans une séquence propre du programme. Pour la suite logique, la fiche sur la réaction et résistance au feu explique le comportement des matériaux et des parois, et la fiche sur le classement des établissements explique pourquoi les règles varient selon le type et la catégorie.

> **CAS PRATIQUE**
>
> **Situation.** Lors d'une ronde, un agent trouve des cartons stockés devant une sortie de secours, et une porte de local technique calée en position ouverte.
>
> **Ce que dit le programme.** Le premier fondamental est l'évacuation des occupants : une sortie encombrée est une atteinte directe aux dégagements. Une porte calée touche le cloisonnement. L'agent signale les deux anomalies et fait remettre les lieux en conformité selon la consigne.

À retenir

- Deux fondamentaux : évacuer les occupants, rendre les secours accessibles et opérationnels.
- Neuf principes généraux : implantation, matériaux, cloisonnement, aménagement, dégagement, désenfumage, éclairage, installations techniques, moyens de secours.
- SSIAP 1 : 2 h de vue d'ensemble. SSIAP 3 : 32 h de dispositions constructives et techniques.
- Chaque thème fait l'objet d'une séquence propre.

S'entraîner sur ce thème

Pour vérifier vos réponses, le test du SSIAP 1 suit le format de l'épreuve écrite, et le test du SSIAP 3 reprend le niveau chef de service. Pour situer ce thème dans le parcours, voir la page SSIAP 1, 2 et 3 ; pour approfondir, la fiche sur le feu et la formation en ligne sur la sécurité incendie, une sensibilisation qui ne remplace pas la formation en centre.

Questions fréquentes

Quels sont les fondamentaux de la sécurité incendie au programme du SSIAP 1 ?

L'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005 en cite deux : l'évacuation des occupants, et l'accessibilité et la mise en service des moyens de secours. Les principes généraux, qui

déclinent le règlement de sécurité, viennent ensuite.

Quels sont les principes généraux du règlement de sécurité ?

Le programme les liste : implantation, dessertes et voiries, isolement ; matériaux de construction ; cloisonnement ; aménagement ; dégagement ; désenfumage ; éclairage normal et de sécurité ; installations techniques ; moyens de secours et alarme.

Quelle est la durée de cette séquence ?

Deux heures dans le programme du SSIAP 1. Au SSIAP 3, ces principes sont repris dans la séquence « Dispositions constructives et techniques », qui dure 32 heures.

Sources

1. Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, annexe II, 2e partie, séquence 2 ; annexe IV, 3e partie, séquence 3 ; version en vigueur au 13/11/2026, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223
2. Code de la construction et de l'habitation, article R143-18 (ERP : dispositions générales communes et particulières), R143-18, version du 01/07/2021, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043818975

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.
